

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
Paix – Travail – Patrie

-----  
**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE**  
-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace – Work – Fatherland

-----  
**NATIONAL INSTITUTE  
OF STATISTICS**  
-----

**ATELIER DE PARIS21 SUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE  
INFORMATIQUE (SI) POUR L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE AU  
CAMEROUN**

**RAPPORT GENERAL**



**Septembre 2018**

## Table des matières

I- INTRODUCTION.....	3
II- Les objectifs .....	3
III- La méthodologie .....	3
IV- L'organisation.....	3
V- La cérémonie d'ouverture et le déroulement des travaux .....	3
a) Cérémonie d'ouverture .....	3
b) Déroulement des travaux .....	4
VI- la conclusion et recommandations.....	13
VII- ANNEXES.....	15
c) Agenda de l'atelier.....	15
d) Discours d'ouverture .....	18
e) Feuille de route .....	21

## I- INTRODUCTION.

Au moment où les pays se sont déjà engagés à mettre en œuvre l'agenda de développement international 2030 décliné en dix-sept (17) objectifs de Développement Durable (ODD), un atelier sur l'élaboration de la stratégie informatique (SI) de l'Institut National de la Statistique, a été organisé du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2018 avec l'appui technique et financier de PARIS21. Cet atelier animé par un consultant recruté par Paris21, a connu la participation des points focaux des administrations et institutions publiques impliquées. La stratégie que l'on se proposait d'élaborer, devait être arrimée à la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) en cours de mise en œuvre. Elle devrait également permettre à l'INS de planifier le développement de ses ressources informatiques sur une période triennale 2019-2021, afin d'orienter de façon efficace les choix stratégiques et informatiques futurs. Le présent document constitue le rapport général de l'atelier. Il se décline en 5 grandes parties, à savoir : (i) les objectifs, (ii) la méthodologie, (iii) l'organisation, (iv) le déroulement des travaux, (v) la conclusion et recommandations.

## II- LES OBJECTIFS

L'objectif principal de l'atelier était de :

- Faire un premier état des lieux du système informatique en place à travers une étude de l'existant faisant ressortir ses principales forces et faiblesses afin d'en décliner les grands axes de la stratégie informatique ;
- Elaborer une feuille de route.

## III- LA METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée était essentiellement participative. Ainsi, Les points focaux de toutes les structures internes de l'INS et des administrations partenaires ont été invités pour une meilleure prise en compte des besoins de leurs structures respectives.

## IV- L'ORGANISATION

L'atelier s'est tenu dans la salle de réunions du bâtiment annexe de l'INS durant 5 jours de 9h à 17h suivant effectivement l'agenda joint en annexe.

## V- LA CEREMONIE D'OUVERTURE ET LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

### a) Cérémonie d'ouverture

Après l'arrivée et l'installation des participants essentiellement composés de l'expert de Paris 21, du DG de l'INS, du personnel du Département de l'informatique de l'INS et des points focaux des différents départements.

L'atelier a effectivement débuté par le mot d'ouverture du Directeur Général de l'INS. Dans son propos liminaire, ce dernier a exprimé de manière singulière toute sa satisfaction de la présence de Monsieur Yann Laurent, consultant international recruté par PARIS21 pour l'accompagnement de ce travail de réflexion stratégique. Il a également rappelé que PARIS21, à plusieurs occasions manifestées, a aidé le Cameroun à développer son système statistique national tout en précisant que le Cameroun a été l'un des premiers pays d'Afrique Subsaharienne à bénéficier d'un appui pour élaborer sa toute première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique et à mettre en place des bases des données et des archives nationales de statistiques.

Avant de déclarer l'atelier ouvert, il a terminé son propos en rappelant qu'il ne s'agit pas d'un exercice sans intérêt ; puisque les résultats obtenus à l'issue des travaux seront exploités pour bâtir une stratégie informatique, qui s'arrime aux objectifs de la SNDS, pour assurer la qualité statistique et la conformité à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD). La cérémonie d'ouverture s'est terminée par la présentation des participants, une photo de famille et une pause-café.

## **b) Déroulement des travaux**

### *1) Exposé 1 : la stratégie informatique /enjeux de cette stratégie*

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux ont continué avec la présentation du consultant international de PARIS21 portant sur la stratégie informatique /enjeux de cette stratégie.

Au cours de cette présentation, celui-ci a d'abord défini un système d'information tout en montrant comment on le construit. Ensuite, il a présenté l'intérêt d'une stratégie système d'information. Il a donc mis l'accent sur le fait que celle-ci est nécessaire pour :

- Optimiser les ressources disponibles ;
- Optimiser les budgets ;
- Coordonner, harmoniser et rationaliser les appuis en outils informatiques aux différents projets.

En outre, l'expert a présenté les types de stratégie système d'information que l'on peut mettre en place en donnant les axes qui peuvent être retrouvés dans une stratégie, à savoir :

- Un axe logiciel ;
- Un axe réseau/infrastructure ;
- Un axe gestion des données ;
- Un axe ressources humaines et formation.

Tous ces axes doivent être accompagnés d'une gouvernance claire qui sous-tend la réussite de toute stratégie.

L'expert a terminé sa présentation en donnant les enjeux d'une stratégie système d'information. A ce niveau il a précisé que l'enjeu principal est l'examen des moyens qui permettent de mettre en œuvre la stratégie. En second plan, la réussite d'une stratégie système

d'information est tributaire d'une gouvernance forte, d'une bonne communication ainsi que d'un engagement de tous les acteurs.

Les échanges qui ont suivi cet exposé étaient axés sur l'amélioration de la rédaction du schéma directeur de l'informatique de l'INS. Le schéma directeur est la stratégie SI. Les recommandations qui ont découlé des échanges sont :

- Faire un état des lieux en partant soit de l'organigramme de l'INS, soit d'une collecte auprès des différents départements de l'INS pour définir la vision ;
- Définir les objectifs auxquels on veut aboutir pour atteindre cette vision ;
- Mentionner dans le Schéma directeur tous les éléments sur lesquels l'informatique intervient, notamment la maintenance de l'outil informatique, le développement des applications et le traitement des données, la gestion des ressources humaines et budgétaires, la gestion du courrier, etc ;
- Définir des axes prioritaires à mettre en œuvre dans le court terme pour sauvegarder les données de l'INS.

Après les échanges, l'on est passé au deuxième exposé de la journée.

## *2) Exposé 2 : Présentation de l'existant informatique de l'INS : forces et faiblesses*

Cet exposé s'est divisé en trois présentations mais la troisième a été reportée au jour suivant pour des contraintes temporelles.

### **Présentation 1 : Etat des lieux : forces et faiblesses**

Cette présentation a été faite par le DIN. Après avoir présenté le contexte, l'exposant est passé à la présentation de l'Etat des lieux tout en relevant que celui-ci ne prend en compte que le système informatique. Ce point a permis de mettre en exergue le niveau actuel de l'informatique à l'INS, notamment sur les plans suivants : les applications informatiques utilisées par domaine d'activité, les moyens informatiques utilisés, les ressources humaines et les compétences en informatique au sein de l'institut, et la sécurité des systèmes d'information.

Après avoir présenté l'état des lieux, l'exposant est passé aux forces et faiblesses du système informatique de l'INS. Il a ainsi fait une présentation détaillée de ces dernières tout en commençant par les faiblesses, en raison de leur nombre élevé. L'ensemble des forces et faiblesses relevés sont consignés dans la matrice SWOT jointe en annexe. De cette présentation, l'on retient les points suivants :

- L'infrastructure réseau et le parc informatique de l'INS sont vieillissants ;
- L'INS ne dispose d'une charte de sécurité à appliquer par le personnel ;
- La majeure partie des logiciels utilisés ne disposent pas de licences, ce qui expose l'INS aux risques de sécurité et des poursuites judiciaires ;
- Les ressources humaines en informatique sont très insuffisantes ;

- Le personnel informaticien n'a effectué aucune formation ;
- La migration prochaine vers le nouvel immeuble siège constitue une opportunité qui viendra résoudre un ensemble de faiblesses observées actuellement.

Des échanges qui ont suivi cet exposé, l'on peut retenir les principaux points suivants :

- La principale faiblesse actuelle de l'INS est le manque de schéma directeur informatique;
- La principale force est la ferme volonté de la hiérarchie de tirer l'informatique vers l'avant.

Ces échanges ont également permis la formulation des recommandations suivantes :

- La construction d'une matrice SWOT qui devra intégrer les opportunités et les menaces en plus des forces et des faiblesses ; cette matrice permettra de croiser les forces et faiblesses avec les opportunités et les menaces dans la perspective d'identifier les activités prioritaires du Schéma directeur ;
- L'hébergement en local des différents services internet (le service de messagerie, le service des données, le service web) pour des mesures de sécurité et d'autonomie vis-à-vis des pays étrangers;
- L'identification immédiate des faiblesses/menaces qui nécessitent une résolution rapide en anticipation de la mise en œuvre du futur schéma directeur;
- Le renforcement prioritairement des capacités du personnel informaticien de l'INS ;
- Le département informatique doit être impliqué dès le début dans tout projet ayant une dimension informatique dans l'Institut ;
- Les méthodes modernes de gestion des processus informatiques mondialement reconnues doivent être appliquées par tous les Départements et Directions de l'INS dans tout projet ayant un caractère informatique.

### 3) *Présentation 2 : Traitements et système d'information géographique (SIG)*

Après une présentation de la structure et des missions de la division en charge des traitements et des SIG, le présentateur a poursuivi son exposé en listant les logiciels utilisés pour le traitement des données ainsi que ceux qui sont utilisés pour les SIG. Ensuite, il a présenté l'équipement informatique et enfin il a conclu en relevant d'une part que la majorité des logiciels utilisés sont libres ou avec des licences expirées et d'autre part qu'il existe un besoin de renforcement de capacité et d'amélioration des équipements informatiques.

A la suite de cette présentation, les échanges qui ont suivi ont permis de ressortir les recommandations suivantes :

- Sensibiliser l'Institut sur le fait que l'utilisation des logiciels avec des licences expirées peut l'exposer à des sanctions pénales ;

- Faire une analyse risque-coûts pour voir s'il faut prévoir un budget pour le paiement des licences des logiciels ou alors s'orienter vers l'utilisation des logiciels libres.

La deuxième journée a débuté avec le rappel et la synthèse des travaux de la première journée à travers la lecture et l'adoption du rapport de cette journée. Ensuite la troisième présentation a eu lieu

**Présentation 3 :** Présentation des plateformes de diffusions de données statistiques de L'INS.

Il a été présenté par le DIN. Dans cet exposé, il a été présenté les plateformes de diffusions de données statistiques de L'INS, à savoir : CAMSED, ANADOC, et Open Data. Il est à noter qu'il existe des liens symboliques sur le site web de l'INS qui permettent d'accéder à toutes ces plateformes.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont relevé le fait que ces outils de diffusion n'étaient pas connus par la majorité des points focaux, raison pour laquelle il a été recommandé l'élaboration d'un système de communication (forums, news letters, page facebook) pour la vulgarisation des outils et des actions effectuées par chaque Département.

#### **Echanges avec les points focaux**

Les échanges étaient relatifs à l'utilisation de l'outil informatique au sein des différents Départements, ensuite l'examen des flux de données échangées par ces Départements avec des partenaires externes, et enfin évaluer l'apport de l'information dans la perspective d'améliorer l'exécution des activités de ces Départements.

De ces échanges, l'on peut retenir les points suivants :

- Il n'existe pas d'application pour la collecte des données sur l'enquête prix ;
- Il y a un problème de stockage et de centralisation des données collectées lors des opérations de terrain ;
- Le personnel des agences régionales ont besoin de formation en notions de base informatique et sur les logiciels tels que Cspiro, SPSS et Excel ;
- Il y a un besoin d'un réseau intranet ;
- Il faudra toujours élaborer des protocoles d'échange des données avec les partenaires externes ;
- Il y a des difficultés d'avoir des données provenant des communes ;
- Il y a un besoin d'une application qui permettra de ressortir le répertoire des entreprises ;
- Le personnel a besoin du matériel informatique performant ;
- Le personnel a besoin de formations dans les domaines de nouvelles technologies, ainsi qu'en gestion des bases de données.

Les recommandations formulées à l'issue de ces échanges sont les suivantes :

- L'INS doit définir une stratégie de communication afin de vulgariser en interne et en externe les outils de diffusion des données et les publications produites par l'INS. La

création des forums, newsletters, autrement dit d'un réseau intranet peut être envisagée sur le plan informatique ;

- L'INS doit Disposer d'un outil unique (par exemple une page sur le site internet) qui permet une recherche thématique des données en orientant les requêtes vers les serveurs de fichiers ou les outils tels qu'Anadoc (Nada), CamSED, et Open data ;
- Pour une meilleure visibilité de leurs activités, les départements doivent saisir le DIN pour exprimer leur besoin en matière de publication de données, et d'aide au choix du matériel informatique ;
- L'élaboration des protocoles d'échange de données avec les partenaires externes.

#### 4) *Vision interne de l'informatique à l'INS,*

Les échanges étaient relatifs à l'utilisation de l'outil informatique au sein des différents Départements, ensuite l'examen des flux de données échangées par ces Départements avec des partenaires externes, et enfin évaluer l'apport de l'information dans la perspective d'améliorer l'exécution des activités de ces Départements.

De ces échanges, l'on peut retenir les points suivants :

- Il n'existe pas d'application pour la collecte des données sur l'enquête prix ;
- Il y a un problème de stockage et de centralisation des données collectées lors des opérations de terrain ;
- Le personnel des agences régionales ont besoin de formation en notions de de base informatique et sur les logiciels tels que Csp, SPSS et Excel ;
- Il y a un besoin d'un réseau intranet ;
- Il faudra toujours élaborer des protocoles d'échange des données avec les partenaires externes ;
- Il y a des difficultés d'avoir des données provenant des communes ;
- Il y a un besoin d'une application qui permettra de ressortir le répertoire des entreprises ;
- Le personnel a besoin du matériel informatique performant ;
- Le personnel a besoin de formations dans les domaines de nouvelles technologies, ainsi qu'en gestion des bases de données.

Les recommandations formulées à l'issue de ces échanges sont les suivantes :

- L'INS doit définir une stratégie de communication afin de vulgariser en interne et en externe les outils de diffusion des données et les publications produites par l'INS. La création des forums, newsletters, autrement dit d'un réseau intranet peut être envisagée sur le plan informatique ;



- L'INS doit Disposer d'un outil unique (par exemple une page sur le site internet) qui permet une recherche thématique des données en orientant les requêtes vers les serveurs de fichiers ou les outils tels qu'Anadoc (Nada), CamSED, et Open data ;
- Pour une meilleure visibilité de leurs activités, les départements doivent saisir le DIN pour exprimer leur besoin en matière de publication de données, et d'aide au choix du matériel informatique ;
- L'élaboration des protocoles d'échange de données avec les partenaires externes.

La troisième journée de travail s'est tenue le jeudi 30 Aout 2018, a été présidée par Monsieur Tchiekou Emmanuel. Cette journée était dédiée aux travaux avec les représentants des administrations publiques qui échangent les données avec l'INS, à savoir : le MINFI, le MINPOSTEL, le BUNEC, l'ANTIC, et le BUCREP. Il est à noter que toutes les administrations conviées étaient représentées.

Dans son propos liminaire, le président de séance a d'abord souhaité au nom de Monsieur Directeur General de l'INS, la bienvenue aux représentants des administrations présentes, avant de présenter par la suite les objectifs de l'atelier et les attentes de l'INS suite à la participation de ces administrations.

#### *5) Vision externe de l'informatique par les administrations impliquées*

Après la présentation des participants, Monsieur Yann Laurent a ouvert les échanges avec les représentants des différentes administrations. De ces échanges, l'on peut noter :

- Le MINFI contribue à travers son instance open data à l'alimentation de la PNRD qui est gérée par l'INS ;
- Le MINPOSTEL a conduit un projet d'élaboration d'un master plan du e-gouvernement qui est en attente de validation, qui est en quelque sorte un schéma directeur informatique du gouvernement, auquel toutes les administrations publiques et parapubliques doivent se conformer ;
- L'ANTIC a remis à l'INS un exemplaire d'un manuel d'élaboration des SDI qui a été validé par la haute hiérarchie (circulaire du P M), et donc les administrations publiques et parapubliques devront s'en inspirer dans le cadre d'élaboration de leurs SDI ;
- L'ANTIC a recommandé la mise de l'infrastructure PKI (qui délivre les certificats de sécurité) au cœur de la gestion des aspects sécuritaires des SI;
- Un texte de loi sur la protection des données est en cours d'élaboration ;
- L'Etat du Cameroun dispose d'un Datacenter sur lequel les données des administrations peuvent être hébergées, et a installé des points échanges internet pour une meilleure fluidification des échanges de données ;

- Un document sur la stratégie nationale de développement de l'économie numérique est en cours d'élaboration par le MINPOSTEL ;
- L'utilisation des logiciels sans licences expose les administrations aux risques, et une circulaire du PM proscrit l'utilisation de ces logiciels dans les administrations publiques et parapubliques ;
- Pour le développement des applications, l'ANTIC recommande qu'il se fasse en interne par mesure de sécurité, et dans le cas contraire, le personnel interne du Département de l'Informatique doit être intégré dans le processus depuis le début ;
- Le projet d'informatisation de l'état civil piloté par le BUNEC prévoit dans son SI une instance d'échange des données avec l'INS sur les statistiques de l'état civil ;
- Le BUCREP intégré généralement l'INS dans ses travaux d'études, et fournit également à l'INS la base de sondage.

A la suite de ces échanges, une réflexion a été menée dans la perspective d'identifier des différents axes stratégiques au vu des éléments énumérés lors des divers échanges.

La fin de cette journée a été dédiée à une visite du consultant chez les chefs départements pour une poursuite des échanges, accompagné de Monsieur Eyem Georges Clément du Département de l'Informatique Ainsi, il y a eu deux séances de travail avec Monsieur Abanda Ambroise (Chef de Division au DCR) et Monsieur Libité Roger (Chef du DDS), qui ont présenté chacun la vision de leurs départements respectifs sur le plan informatique.

La quatrième journée a débuté aux environs de 8h45 et a suivi les étapes suivantes :

❖ **rencontre entre le consultant et certains directeurs du bâtiment principal de l'INS**

Ayant pour guide monsieur EYEM de le DIN, le consultant a échangé avec le chef du département de synthèse et d'analyse économique, ainsi qu'avec le Directeur Général Adjoint de l'INS afin d'avoir leur avis sur l'état de lieux sur le plan informatique.

❖ **Discussion sur le plan informatique de l'INS par les participants**

Durant cette phase, nous avons assisté à la contribution de plusieurs participants parmi lesquels :

-Monsieur KANA chef de division de la coopération et de la recherche au DCR : L'INS doit être le site miroir des données administratives qui arrivent, elle doit suivre le processus de production de ces données. En gros pour monsieur Kana, l'INS doit être un entrepôt de données.

-Le consultant : L'INS ne peut pas se substituer aux sectorielles dans leur mandat, mais peut les appuyer dans l'exécution de leur mandat concernant les statistiques.

## 6) Identification des grands axes stratégiques que pourra adopter l'INS

Il était question ici de réfléchir sur quels axes pourrait se reposer la stratégie qui sera mise en place par le Département de l'Informatique de l'INS. Les propositions suivantes ont été formulées :

- la bonne méthode à adopter consiste à finaliser la matrice SWOT (forces, faiblesses, menaces et opportunités) avant de définir les axes ;
- c'est à partir d'une réflexion approfondie des besoins actuels qu'on définira une vision ;
- l'état de lieu peut être biaisé du fait de l'absence des points focaux de certains Départements de l'INS et de certains partenaires externes ;
- il faudra mettre en place avec le consultant un plan d'action à suivre

A la suite de ces échanges, une première matrice SWOT a été élaborée, mais elle reste à être finalisée.

### ❖ Proposition des différents axes que peuvent suivre le SDI de l'INS en se basant sur la SDNS

Dans cette partie, il était question de revoir les axes de la SDNS afin de reformuler les propositions d'axes que pourrait suivre le SDI de l'INS. Ainsi les participants ont constaté que les deux premiers axes de la SDNS peuvent se retrouver dans le SDI. L'analyse de l'axe trois et de l'axe quatre de la SDNS a permis de définir deux approches possibles :

- la première consiste à garder les axes de la SDNS (axe trois plus orienté collecte et traitement de données, l'axe quatre plus orienté archivage, diffusion et échange des données) et d'y ajouter un axe informatique d'entreprise ;
- La seconde approche consiste à définir des axes selon les métiers de la DIN : un axe sur l'informatique métier (appui à la production des statistiques par l'INS et les sectorielles), et un axe sur l'informatique d'entreprise.

Aucun choix n'a été opéré entre les deux approches.

L'axe 5 de la SDNS ne saurait être adapté à un axe de la SDI de la DIN d'où sa suppression. Après avoir ressorti ces axes, les participants extérieurs se sont retirés.

### ❖ Rencontre individuelle entre le consultant et les autres chefs de départements de l'INS

Au cours de cette ultime rencontre individuelle avec Monsieur le Directeur Général de l'INS, le DAF de l'INS et le Chef de la Cellule de Communication, le consultant était accompagné par Monsieur Tchiekou Emmanuel et de Monsieur Lacgni Carlos.

La cinquième et dernière journée à, comme les autres journées, été animés par M. TCHIEKOU Emmanuel, Chef de Division du Développement des applications et de la maintenance au département de l'Informatique aux environs de 09h10.

Les quatre points suivants étaient à l'ordre :

- Lecture et validation du rapport de la journée du 31 août 2018 ;
- Amélioration de la matrice (SWOT) ;
- Elaboration de la feuille de route et organisation du travail
- Adoption du rapport de l'atelier et des principales recommandations.

#### **a) Lecture et validation du rapport de la journée du 31 septembre 2018**

Les travaux de cette journée se sont ouverts avec la lecture du rapport de la journée du 30 septembre 2018 par M. TCHUO TAKUETE Brice. Après quelques échanges, les remarques suivantes ont été apportées au rapport :

- Les différents axes de SNDS ont été revus par le différents participants ;
- L'INS doit appuyer les sectoriels dans l'exécution de leur mandat sur les statistiques ;
- Pour les participants, les deux premiers axes de la SNDS peuvent être intégrés dans le SDI ;
- L'examen de la matrice a été entamé et doit se poursuivre dans la journée du 01 septembre 2018 ;

Pendant l'examen du rapport, le consultant est revenu sur le débriefing qu'il a eu avec le Directeur Général. Il a rappelé que le Directeur Général a demandé que le DIN propose un budget avant octobre 2018 exécutable pour la période 2019-2021(INS) et que désormais l'INS serait évalué sur la qualité des données statistiques produites.

#### **b) Amélioration de la matrice (SWOT)**

Après lecture et validation du rapport, on a procédé à l'examen de la matrice dans le but de l'améliorer. Dans cette séquence de travail, les forces, les faibles et les menaces ont été examinés. Le consultant a mis en exergue la capacité du personnel du DIN à mener à bien de manière efficace les activités pour satisfaire la demande des autres départements. Le volet formation a été évoqué dans plusieurs domaines pour renforcer les capacités du personnel que ce soit dans l'administration réseau, la maintenance, la gestion des bases de données et la conception des applications.

Ensuite, Mr KODJOU Merlin, représentant du maître d'œuvre nous a entretenu sur les infrastructures qui doivent être mis en place dans la construction de l'immeuble siège. Il a rappelé que l'immeuble dispose d'une salle serveur de 20m<sup>2</sup>. Il existe des baies à chaque étage avec une connexion par fibre optique. Entre les différentes baies d'étage, on a une dorsale en fibre optique qui les relie à une baie principale à la salle serveur. Pour la mise en place du SDI il faut que l'INS prévoie la mise en conformité de la partie climatisation.

A la fin des échanges, il a été suggéré que cette matrice soit distribuée à tous le personnel du DIN pour des observations, ensuite la passer aux sectoriels et se donner un jour pour l'adoption d'une matrice définitive.

## *7) Elaboration de la feuille de route et organisation du travail*

Une feuille de route a été élaborée en présence du consultant, compte tenu du fait que le cadrage budgétaire se fait en octobre 2018 des efforts ont été fait pour la rédaction du document SDI avant octobre 2018, mais il s'est avéré que ce travail ne peut pas s'achever avant décembre 2018.

Après cela, on a adopté le présent rapport général et l'atelier a été clos par le Chef de Division du développement des applications et de la Maintenance.

### **VI- LA CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.**

Le succès de 'atelier a été reconnu par tous les participants à son terme et, principalement les résultats suivant ont été obtenue :

- le consultant a pu avoir un état des lieux de l'INS,
- la matrice FFOM (forces, faiblesses, opportunités et Menaces) a été entamée et doit être terminé et validé
- une feuille de route provisoire assortie de groupe de travail a été élaborée

Toutefois les recommandations suivantes ont été formulées :

#### **A l'endroit de Paris21,**

- Intensifier l'appui technique pour que le manuel définitif du SDI soit disponible avant le 31 décembre 2018.

#### **A l'endroit de l'INS et plus particulièrement à l'endroit du DIN,**

1. Finaliser la matrice FFOM qui devra intégrer les opportunités et les menaces en plus des forces et des faiblesses ; cette matrice permet de croiser les forces avec les opportunités et les menaces pour identifier les activités prioritaires du Schéma directeur ;
2. Renforcer prioritairement les capacités du personnel informaticien de l'INS ;
3. Identifier des faiblesses/menaces qui nécessitent une résolution rapide par anticipation du schéma directeur et saisir la Direction Générale (les notes devront contenir les solutions et les budgets associés);
4. Refaire un état des lieux en partant soit de l'organigramme de l'INS, soit d'une collecte auprès des différents Départements de l'INS pour définir la vision ;
5. Définir les objectifs auxquels on veut aboutir pour atteindre cette vision ;
6. Définir des actions prioritaires à mettre en œuvre dans le court terme pour sauvegarder les données de l'INS ;
7. Sensibiliser prioritairement l'Institut sur le fait que l'utilisation des logiciels avec des licences expirées peut l'exposer à des sanctions pénales en Faisant une analyse risque-coûts pour voir s'il faut prévoir un budget pour le paiement des licences des logiciels ou alors s'orienter vers l'utilisation des logiciels libres

8. Définir une stratégie de communication afin de vulgariser en interne et en externe les bases de données de diffusion des données et les toutes les publications de l'INS.
9. Disposer d'un outil unique (par exemple une page sur le site internet) qui permet la recherche thématique des données en orientant les requêtes vers les serveurs de fichiers ou les outils tels qu'Anadoc (Nada), CamSED, opendata
10. La création d'un réseau intranet qui intègre des forums, newsletters.
11. Définir un protocole d'échange de données entre les différents départements de l'INS, mais aussi entre l'INS et ses partenaires externes

VII- ANNEXES

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
*Paix – Travail – Patrie*

**INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE**



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
*Peace – Work – Fatherland*

**NATIONAL INSTITUTE  
OF STATISTICS**

**c) Agenda de l'atelier**

**AGENDA DE L'ATELIER DE PARIS21 SUR L'ELABORATION D'UNE  
STRATEGIE INFORMATIQUE (SI) POUR L'INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE DU CAMEROUN**

**Yaoundé, Cameroun du 28 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2018**

**Mardi 28 aout 2018**

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>
09:15-09:30	Mot de bienvenue de PARIS21	PARIS21
09:00-09:15	Mot de bienvenue du DG/INS ou de son représentant	DG/INS
09:30-09:45	Présentation des participants	INS/PARIS21/PARTICIPANTS
09:45-10:00	Pause-café	Protocole
10:00-11:30	<u>Exposé 1</u> : Présentation d'une stratégie informatique / Enjeux de cette stratégie	PARIS21
11:30-12:00	Echanges sur l'exposé 1	PARIS21
12:00-13:00	Pause déjeuner	Protocole
13:00-15:00	<u>Exposé 2</u> : Présentation de l'existant informatique de l'INS : forces et faiblesses	INS
15:00-15:30	Pause-café	Protocole
15:30-17:00	Echanges sur l'exposé 2	INS/PARIS21

**Mercredi 29 aout 2018**

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>
08:30-09:00	Lecture et amendement du rapport du jour 1	Rapporteur du jour
09:00-10:00	Discussions sur la perception de l'informatique au sein de l'INS	INS/DIN/PARTICIPANTS
10:00-10:30	Pause-café	Protocole
10:30-12:00	Discussion sur la perception de l'informatique au sein de l'INS (suite)	INS/DIN/PARTICIPANTS
12:00-13:00	Pause déjeuner	Protocole
13:00-17:00	Visite interne du système informatique physique de l'INS – Rencontre avec les utilisateurs internes	INS/DIN

**Jeudi 30 aout 2018**

Horaires	Activités	Intervenants
08:30-09:00	Lecture et amendement du rapport du jour 2	Rapporteur du jour
09:00-10:00	Discussions sur la perception de l'informatique par les partenaires externes de l'INS	PARIS21/NS/PARTICIPANTS
10:00-10:30	Pause-café	Protocole
10:30-12:00	Discussions sur la perception de l'informatique par les partenaires externes de l'INS (suite)	PARIS21/NS/PARTICIPANTS
12:00-13:00	Pause déjeuner	Protocole
13:00-15:00	Discussions sur la perception de l'informatique par les partenaires externes de l'INS (suite et fin)	PARIS21/NS/PARTICIPANTS
15:00-15:30	Pause-café	Protocole
15:30-17:00	Identification des grands axes stratégiques qui vont alimenter la stratégie informatique de l'INS	PARIS21/NS/PARTICIPANTS

**Vendredi 31 aout 2018**

Horaires	Activités	Intervenants
08:30-09:00	Lecture et amendement du rapport du jour 3	Rapporteur du jour
09:00-10:00	Discussions sur l'élaboration du plan de rédaction du plan stratégique informatique de l'INS	PARIS21/NS/PARTICIPANTS
10:00-10:30	Pause-café	Protocole
10 :30-12:00	Discussions sur l'élaboration du plan de rédaction du plan stratégique informatique de l'INS (suite et fin)	PARIS21/NS/PARTICIPANTS
12:00-13:00	Pause déjeuner	Protocole
13:00-15:00	Discussions et élaboration d'une feuille de route de la rédaction du plan stratégique informatique de l'INS	PARIS21/NS/PARTICIPANTS
15:00-15:30	Pause-café	Protocole
15:30-17:00	Discussions et élaboration d'une feuille de route de la rédaction du plan stratégique informatique de l'INS	PARIS21/NS/PARTICIPANTS

**Samedi 1<sup>ier</sup> Septembre 2018**

Horaires	Activités	Intervenants
08:30-10:00	Lecture et amendement du rapport du jour 4	Rapporteur du jour
10:00-10:30	Pause-café	Protocole
10:30-11:00	Organisation de l'équipe de rédaction et attribution des tâches	INS/PARIS21
11:00-12:00	Lecture et adoption des recommandations de l'atelier	INS/PARIS21
12:00-13:00	Pause Déjeuner	Protocole
13:00-14:00	Finalisation du Rapport général de l'atelier	INS/PARIS21
14:00-15:00	Lecture et amendement du rapport final	Rapporteur Général et Participants



15:00-15:30	Pause-café	Protocole
15:30-16:00	Mot de clôture du DG de l'INS ou de son représentant	DG/INS
16:00-17:00	Retour des participants	

d) Discours d'ouverture



**Atelier de PARIS21**

**sur l'élaboration de la stratégie informatique de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun**

**Discours d'ouverture de M. Joseph TEDOU,  
Directeur Général de l'INS**

**Yaoundé, le 28 août 2018**

**Monsieur Yann Laurent, consultant international de PARIS21,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers collaborateurs,**

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la chaleureuse bienvenue dans cette auguste salle de réunions de notre Institut, à l'occasion de l'atelier sur l'élaboration de la stratégie informatique de l'Institut National de la Statistique (INS), atelier organisé avec l'appui technique et financier de PARIS21.

De manière singulière j'exprime toute ma satisfaction à la présence de Monsieur Yann Laurent, Consultant international recruté par PARIS21 pour nous accompagner dans ce travail de réflexion stratégique. Je rappelle que PARIS21, à plusieurs occasions manifestées, a aidé le Cameroun à développer son système statistique national. Faudrait-il que je relève, à titre d'exemples, que le Cameroun a été l'un des premiers pays d'Afrique Subsaharienne à bénéficier de son appui pour élaborer sa toute première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, à mettre en place des bases de données et des archives nationales de statistiques.

La stratégie que nous nous proposons d'élaborer, qui doit être arrimée à la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) en cours de mise en œuvre, devra permettre à l'INS de planifier le développement de ses ressources informatiques, sur une période triennale 2019-2021 et d'orienter, de façon efficace, ses choix stratégiques et informatiques futurs. Sa conception et élaboration devra aussi tenir compte du rôle de coordination que l'INS joue au sein du Système Statistique National.

Il ne s'agit donc pas d'un exercice sans intérêt ; puisque les résultats obtenus à l'issue des travaux vont être exploités pour bâtir une stratégie informatique, à la hauteur de nos ambitions d'émergence à l'horizon 2035. Au plan statistique, il s'agira pour l'INS d'assurer la qualité statistique et de se conformer à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD).

A partir de jeudi, les participants points focaux des administrations et institutions publiques impliquées seront invités à exprimer leur perception sur l'informatique et sans doute leurs attentes. Je vous engage à bien préparer cette étape, car les recommandations issues des discussions pourront enrichir le projet de stratégie à élaborer.

Je saisis l'opportunité qui m'est ainsi donnée pour renouveler les remerciements du Gouvernement camerounais à PARIS21 pour ses appuis multiformes au développement de la statistique en Afrique en général et au Cameroun en particulier pour son engagement à nos côtés, malgré la rareté des ressources financières. Ses ressources ont, dans plusieurs cas, servi de catalyseur pour la mobilisation des ressources auprès d'autres partenaires techniques et financiers (PTF).

Au moment où les pays se sont déjà engagés à mettre en œuvre l'agenda de développement international 2030 décliné en dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD), je souhaite que le Secrétariat de PARIS21 se donne les possibilités de pouvoir nous accompagner, comme ce fut le cas pour les Objectifs de Millénaire pour le Développement (OMD).

Du côté de nos pays, nous avons, d'ores et déjà, engagé le plaidoyer pour le soutien des autorités. Pour le Cameroun, la SNDS déjà alignée aux ODD, est le cadre de référence de concentration des allocations budgétaires et de convergence des appuis des PTF.

Sur ce, je déclare ouverts l'atelier de PARIS21 sur l'élaboration de la stratégie informatique (SI) pour l'INS du Cameroun et souhaite plein succès aux travaux.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-

**e) Feuille de route**  
**Feuille de route et organisation des équipes de travail**

Numéro	Activités	Actions à mener	Responsable	Date de début	Date de fin au plus tard	Membre de l'équipe de travail	observations
1	Finalisation de la matrice SWOT	Compléter et valider les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités	DIN et consultant	03-09-18	07-09-18	DIN et points focaux, ANTIC, BUCREP, MINFI, BUNEC	La matrice a été entamée et doit être distribuée au membre de travail pour exploitation et distribution
2	Identification des grands axes à partir de l'analyse de la matrice SWOT	-Analyse selon les facteurs internes et externes -Identification des axes du SDI - Arrimage des axes SDI à la SNDS	DIN et consultant Paris 21	10-09-18	14-09-18	DIN et points focaux, ANTIC BUCREP, MINFI, BUNEC	Identifier les objectifs stratégiques en même temps que les grands axes
3	Validation des grands axes	-Rédaction du rapport d'analyse -Présentation du rapport à la hiérarchie	DG, DIN, consultant Paris 21	17-09-18	28-09-18	DIN et points focaux, ANTIC BUCREP, MINFI, BUNEC	Les axes doivent nécessairement être validés en présence de la très haute hiérarchie
4	Rédaction du schéma Directeur	-de l'état de lieu -vision (cible) -des grands axes de la stratégie -rédaction du cadre logique -Mise en œuvre du schéma directeur -Suivi et évaluation de la mise en œuvre	DIN	01-10-18	15-10-18	DIN	

5	Révision et validation du SDI	-Partage en interne, en externe -consolidation des propositions de modifications -Validation de la version finale	DG, DIN, points focaux, consultant paris 21	18-10-18	26-10-18	DIN, INTERNE, EXTERNE	
6	Partage, communication du SDI en interne et en externe	- auprès des partenaires - Sensibilisation - communication -diffusion -Atelier national de présentation de la SDI	DIN, INTERNE, EXTERNE	27-10-2018	31-10-2018	DIN, INTERNE, EXTERNE	